

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 1 (1882)
Heft: 2-3

Artikel: Monnaies commémoratives
Autor: Trachsel, D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'exergue montre en trois lignes: • FOEDERE HELVETICO • ||
INSTAVRATO • || • MDCLXIII •

Cette légende en trois lignes est ici en lettres d'*égale grosseur*, ce qui n'est pas le cas dans Haller 75, où la date MDCLXIII est de caractères moitié grosseur de ceux du mot INSTAVRATO.

Pour nous résumer, le *revers* est celui décrit dans Haller N° 76, où cet auteur nous fait remarquer que par étourderie du graveur, le *Roi* se trouvant à *gauche*, on ne frappa que *quelques épreuves* de ce coin.

Quant *au droit* je ne le trouve nulle part tel que je viens de le décrire.

Module 55 millimètres.

A. HENSELER.

Monnaies commémoratives.

Les monnaies romaines que les Français appellent aussi *médailles* rappellent souvent des faits mémorables tels que batailles, victoires, consulats, naissances de princes, etc.

Ces monuments numismatiques sont en conséquence souvent consultés et cités par les historiens et ils ont rendu de grands services à la science. Ajoutons ici que quelques empereurs romains sur lesquels l'histoire est muette ne sont connus que par leurs médailles.

Les peuples modernes ont l'habitude de commémorer les faits historiques par un autre genre de monuments métalliques que l'on désigne sous le nom de *médailles* proprement dites pour les distinguer des monnaies. Ces médailles sont en général d'un plus grand module et ont un relief plus haut; elles diffèrent aussi des monnaies par le métal qui est le plus souvent de bronze et même d'étain pour les médailles d'une valeur inférieure à tous les égards*.

Lorsqu'on frappe les médailles en argent on emploie ordinairement un métal plus pur que pour les monnaies. Outre nos

* La langue allemande emploie deux mots pour désigner les *médailles*; d'abord le mot français, écrit comme tous les substantifs de cette langue, avec une majuscule et ensuite le mot *Denkmünze*, expression malheureuse qui laisse le lecteur dans le doute de savoir s'il est question d'une monnaie commémorative ou d'une médaille proprement dite.

médailles historiques et commémoratives nous trouvons encore dans tous les pays de nombreux jetons historiques.

Les réflexions générales qui précèdent serviront à élucider le sujet sur lequel je me propose de dire quelques mots.

Les nations modernes ont, comme les Romains, quoiqu'en petit nombre, leurs *monnaies commémoratives*. J'en citerai quelques exemples pris presque au hasard et qui se présentent actuellement à ma mémoire.

En Allemagne nous trouvons une foule de *Thalers*, de demi *Thalers* et de *Groschen*, frappés en commémoration de la naissance ou de la mort d'un prince ou d'une princesse. Pour l'Angleterre nous avons les diverses monnaies sur lesquelles sont nommées les batailles et les victoires navales, telles que *Vigo*, *Lima*, etc. En Suisse nous avons les écus des tirs fédéraux et cantonaux. Le canton de Vaud a aussi sa monnaie commémorative, c'est le franc de 1845 frappé pour commémorer l'adoption de la nouvelle constitution et distribué comme prix de tir à l'occasion de la fête civique relative à cet événement, célébrée en 1846.

C. F. TRACHSEL, Dr.

Atelier monétaire de Gillei-Franquemont.

L'atelier monétaire de Franquemont est connu par les travaux de MM. *Plantet et Jeanez (Monnaies de la Franche-Comté)*.

Cet atelier monétaire a émis plusieurs imitations de pièces des pays voisins.

M^r Morel-Fatio en décrivant une monnaie inédite de cette provenance* dit en plaisantant sérieusement et ironiquement: « Les Barons de Gillei-Franquemont, qui ont contrefait tant de « monnaies voisines, peuvent très-bien avoir poussé leurs tentatives jusque dans les Pays-Bas, et en prêtant à *Nicolas de Gillei* « cette imitation de la monnaie des trois villes** ou de *Zutphen* « ou d'*Hasselt*, je ne prête, comme on dit qu'à un homme « riche. »

L'endroit où se trouvait cet atelier monétaire, étant aujourd'hui sur le territoire de Berne, la Suisse peut avec justice revendiquer la série des monnaies de *Gillei-Franquemont*.

* Revue de la numismatique belge, tome I, 4^e série.

** Campea, Zwoll et Deventer.